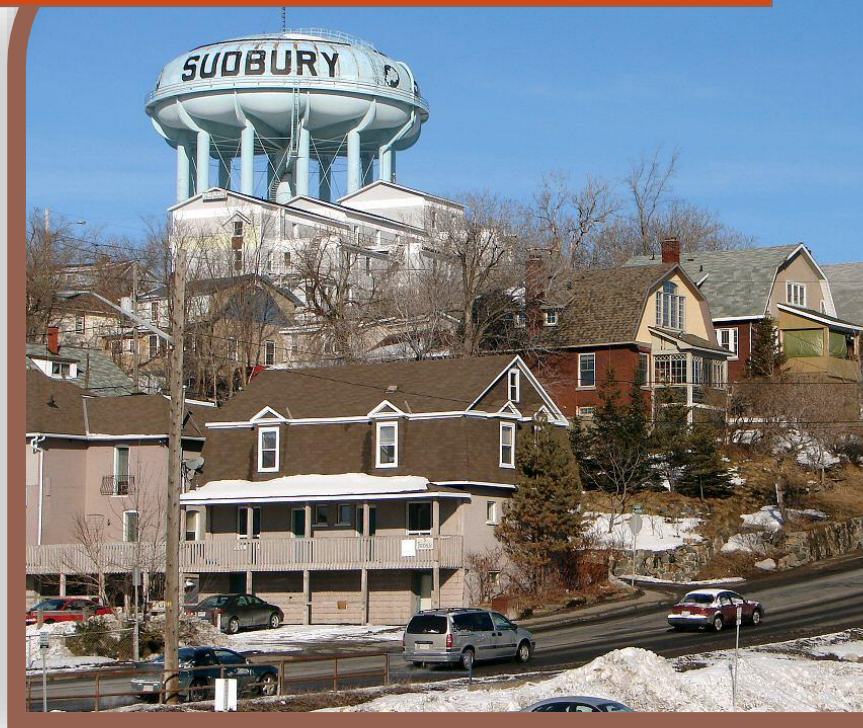


# Sommaire exécutif



## **ONCAT PROJECT 2015-17**

**Privileged Right of Passage : Pathways between Collège Boréal and Laurentian University**

Rapport préparé par le Bureau des études et affaires francophones – juin 2016

## Résumé

Dans le cadre de ce projet, nous avons réussi à développer dix ententes d'articulation. Quatre d'entre elles visent les étudiants qui ont complété ou qui compléteront un certificat d'un an au Collège Boréal. Auparavant, il était impossible pour ces étudiants de transférer des crédits collégiaux envers des programmes universitaires. Maintenant, ils sont éligibles jusqu'à 30 crédits, ce qui équivaut à une pleine année d'études.

En plus de ces ententes, trois ententes ont été développées avec le département de psychologie - une de celle-ci est un 2+2. Finalement, trois ententes ont été améliorées en Éducation physique et santé. Ces ententes se démarquent des autres puisque les résultats d'apprentissage ont été comparés et les étudiants peuvent profiter de plusieurs crédits spécifiques au lieu de seulement des crédits au choix.

La majorité des ententes sont à l'étape d'approbation au Sénat de l'Université Laurentienne. Malheureusement, nous avons appris au mois d'avril que deux étapes s'étaient ajoutées au processus d'approbation, ce qui a retardé ledit processus. Nous sommes confiants, cependant, que les ententes seront approuvées d'ici la l'automne 2016. En suivant ce processus, nous sommes heureux d'annoncer qu'une des retombées sera que toutes les ententes d'articulations francophones s'appliqueront aussi du côté anglais - donc pour tout autre collège qui offre le même programme vers nos programmes francophones et anglophones (lorsque les deux options existent).

